



Compte-rendu de l'assemblée générale 2024 *Des Arbres Pour La Vie* du 14 juin 2024 , salle des fêtes de ST MACAIRE DU BOIS

Présence des membres de l'association : sur 30 adhérents , 11..étaient présents et 11 avaient établi une procuration.

-Animateur de réunion et président : Gabriel TAILLÉE

En complément de la réunion, Gabriel nous présente un diaporama des activités de 2023.

-2 scrutateurs : Fanny FENNETEAU et Pierre DE BOUTRAY

-Secrétaire de séance : Rose-Marie BILLY

1 . Rapport d'activités

- Formation à la Ferme au BREIL/ LONGUÉ

Contenu : essayer de promouvoir l'agroforesterie du peuplier, du maïs - présence d'une quarantaine de personnes.

-Convention de la charte forestière avec SAUMUR Agglo Val de Loire (SVLD),

La charte forestière fixe les règles de gestion des forêts. Toutes les forêts présentes sur le territoire de l'agglo sont concernées.

Notre association a demandé d'inclure les haies à cette convention, ce qui a été acté par une signature le 15 juin 2023 à BRAIN SUR ALLONNES.

La convention va permettre de participer à l'aménagement de terrains d'entreprises. Cela concerne 53 zones de l'agglo. Notre association apportera l'aide au diagnostic.

L'agglo a demandé aux entreprises si elles étaient favorables à un aménagement paysager de leur terrain. Un vingtaine a donné un avis positif.

L'entreprise PREMIER TECH basée à VIVY (fabrication de compost et terreau) met en route un projet de plantation de 2 haies : une de 50 m. (en limite de propriété riverains) et une de 107 m. (en bordure de la zone d'activités). L'entreprise a demandé à Plantagenêts (Argentay- Les Verchers) de lui faire des propositions de plantations.

L'objectif de notre association est d'accompagner ces deux entreprises à la réalisation du projet.

Concrètement, il est nécessaire de : arracher les arbres existants, déssoucher, amender le sol, replanter une douzaine d'essences différentes (créer une haie diversifiée).

Pour l'arrachage, PREMIER TECH a déjà un « arracheur ». Notre rôle sera de s'assurer que le travail est bien fait et d'encadrer le projet.

L'agglo subventionnera le projet seulement si notre association le valide (en référence à la convention).

D'autres entreprises ont postulé. Les dossiers sont suivis par Angélique ORST. L'objectif de notre association est d'accompagner les entreprises qui sont « loin » du végétal.

- Formation PGDH (Plan de Gestion des Haies) au FRÊNE (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole)

Gabriel a participé aux examens en tant que membre du jury en juillet 2023. Il a reçu une prestation de 245€ pour son intervention qu'il a remis à notre association. On l'en remercie !

-Collecte des graines avec ASURE SAUMUR

Une randonnée pour repérage des arbres a été organisée le 16 septembre 2023.

Yves GABORY expliquait que concernant les arbres remarquables, l'idéal est de récupérer un rameau à la cime de l'arbre. (pas facile...)

Pierre DE BOUTRAY (maire de la commune de ST MACAIRE DU BOIS) a précisé que la commune avait un projet au sujet des arbres dits remarquables, à savoir, les répertorier et les protéger.

Dans cette même optique de repérage des arbres, il serait souhaitable qu'une autre randonnée soit organisée et cette fois sur le secteur boisé de NUEIL SUR LAYON. Si des organisateurs souhaitent la préparer, ils seront les bienvenus.

- Plantations 2021-2022-2023

Sur ces trois années, 25 km de haies ont été plantées, sur 10 communes du saumurois, avec le soutien de Mission Bocage et la LPO Anjou.

- Formation sur la taille de jeunes arbres et haies

Elle a eu lieu le 5 mars 2024. Une douzaine de personnes étaient présentes. Cela concernait surtout la taille des hauts jets.

- Photos de haies bocagères dans le 79

Gabriel nous montre des photos de haies exploitées dans les Deux-Sèvres : quelques arbres sont coupés à ras, de façon que les jets puissent repartir : l'idée est d'éclaircir la haie (ne pas la raser). Tous les 10 ans, il y a nécessité de tailler partiellement la haie pour la dynamiser.

Pour les propriétaires de haies : le concept est d'accepter que la surface de la haie occupe une distance d'au moins 5 m. de chaque côté.

2. Rapport financier 2023

Pour l'année 2023,

le total des dépenses s'est élevé à 1069,68€

le total des recettes s'est élevé à 910,00€

le déficit se monte à -159,68€

Au 31/12/2023, le solde du compte s'élevait à + 2.248, 37€

Au regard des dépenses engagées depuis janvier 2024, le solde était de 1922,96€ au 1^{er} juin 2024.

3. Rapport moral

-collecte de graines avec l'association ASURE

- plantations 2023, 2024, 2025 et diagnostics

Dans nos projets, il s'agit de proposer aux propriétaires de haies l'idée de « production » et d'adhérer au « Label Haie » .

Le Label Haie, c'est travailler sur les haies existantes (gérer au mieux l'existant), et de maîtriser le processus depuis la plantation, l'entretien, l'éclaircissage et le respect des différents hauteurs de la haie. (existence d'un cahier des charges)

Si le propriétaire adhère au Label Haie, il bénéficiera de subventions (paiement pour services environnementaux = PSE).

Le label Haie a été créé par des agriculteurs . Le PSE donne une valeur économique à cet entretien de la haie. Tous les 2 ans, un contrôle /conseil est réalisé chez l'agriculteur par la société SERTIS.

L'AFAC AGRO a fait un gros travail sur la haie et a déposé un dossier sur son importance pour la biodiversité.

- **Question de la place et rôle de notre association**-accompagner les projets de plantations
- conseiller les agriculteurs
- rôle écologique à renforcer (ex, quel insecte sert à quoi ? Connaissance de la chaîne écologique)
- contribuer à notre propre formation.

4. Vote des rapports 2023

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée

5 . Montant des cotisations

Pour 2024, le montant des cotisations est fixé à :

- 10€ pour un particulier
 - 50€ pour une entreprise
- décision adoptée à l'unanimité

6. Élections du 1/3 sortant des Administrateurs :Gabriel Taillée, Cécile MACQUET sont sortants et réélu à l'unanimité, Danièle Létoile est Sortante et ne souhaite pas se représenter, son poste reste vacant, Voir à notre prochaine AG en 2025.

Notre assemblée générale s'est clôturée vers 20 h 30 par le verre de l'amitié..